

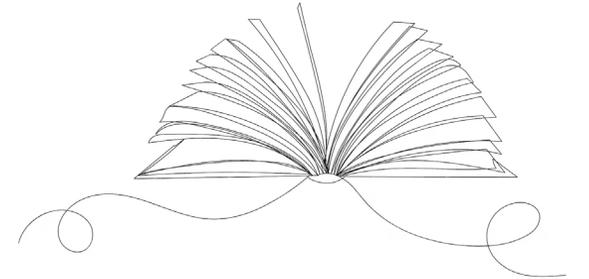
Offre tuteur moral



MON COMPTE
PARTENAIRE

Cellule partenaires accès aux droits - 14 février 2025

SOMMAIRE



- ❖ Contexte
- ❖ Connexion à l'espace tuteurs
- ❖ Accès au compte du protégé
- ❖ Les fonctionnalités de l'offre pour les tutelles, curatelles renforcées et jugement d'habilitation familiale
- ❖ Les fonctionnalités pour les autres mesures de protection
- ❖ Pour en savoir plus ...

Contexte

Le Portail Mon Compte Partenaire constitue un point d'entrée unique à partir duquel les partenaires ont accès à un « Bouquet de services » en relation avec leurs missions et leurs actions communes avec les Caf.

Mon Compte Partenaire propose une nouvelle offre de service "Espace tuteur » afin de permettre aux professionnels titulaires d'une mesure de protection des majeurs et de l'enfance habilités (tuteurs moraux disposant d'un SIRET), de consulter le dossier allocataire de leurs protégés quels que soient leurs départements de résidence.

Le tuteur moral peut également effectuer certaines démarches en ligne en leurs noms en fonction de la nature de la mesure de protection prononcée.

Une offre similaire existe depuis novembre 2022 pour les tuteurs physiques

Contexte

L'offre à destination des tuteurs moraux est constituée par :

- **Une authentification en propre** = création et connexion à un compte « tuteur moral » via Mon Compte Partenaires
- **Un tableau de bord** permettant de rechercher un protégé, d'en ajouter un, de visualiser les données liées à la mesure de ce protégé, d'être alerté en cas de fin de mesure dans les 3 mois
- **Un accès direct au compte de l'utilisateur** sans utiliser ses identifiants de connexion pour consulter et réaliser certaines démarches

Connexion à l'espace tuteur

Les tuteurs bénéficiant d'un accès au service CDAP au titre du profil T9 conservent les **mêmes identifiants de connexion**, ce qui leur permet d'accéder à l'Espace Tuteur dès sa mise en service.

A condition que les administrateurs du compte MCP aient créé un groupe « Offre tuteur », lui aient donné l'habilitation « espace tuteurs » et rattaché l'ensemble des utilisateurs.

Dès lors, le service CDAP n'est plus accessible.

Connexion à l'espace tuteur

Les tuteurs n'ayant pas encore accès au portail Mon Compte Partenaire doivent suivre le process de conventionnement avec la Caf par la signature :

- d'**une convention d'accès** qui définit les missions, les conditions d'exercice et d'administration des habilitations
- d'**un contrat de service** qui précise les engagements de services
- d'**un bulletin d'adhésion** spécifique décrivant les modalités d'accès à l'espace tuteurs



[GuidePartenaireHabilitations.MCP.Version.AOOUT2021.pdf](#)

Connexion à l'espace tuteur

Mon Compte Partenaire est accessible directement sur le caf.fr par la rubrique « Professionnels »

caf.fr

Allocataires

Professionnels

Contraste

Caf - 17 Mon Compte Partenaire

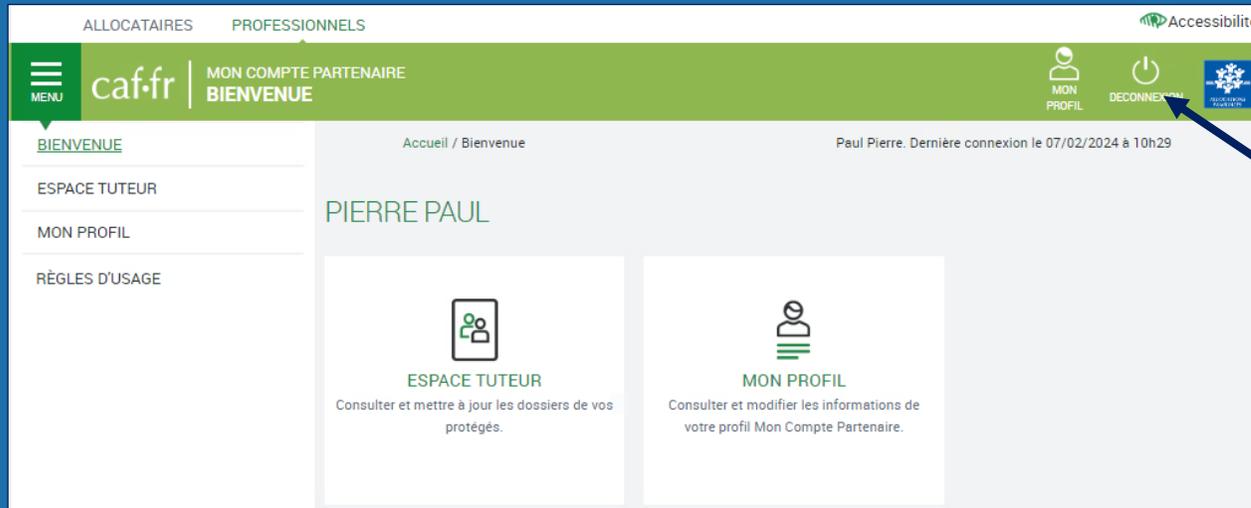
L'utilisateur se connecte au portail via sa page d'authentification en renseignant son identifiant et son mot de passe

The screenshot shows the login interface for professionals on the caf.fr website. At the top, there are navigation tabs for 'ALLOCATAIRES' and 'PROFESSIONNELS', with 'PROFESSIONNELS' selected. A user profile dropdown shows 'Ma Caf' and 'ex: 85470'. The main header includes the caf.fr logo, 'LES SERVICES EN LIGNE', and 'MON COMPTE PARTENAIRE'. Below this, there are links for 'RECHERCHER', 'MON COMPTE PARTENAIRE', and a gear icon. The page content is divided into three main sections: 1. 'BIENVENUE' and 'CONNEXION': This section contains two input fields for 'Identifiant' and 'Mot de passe', each with a help icon and a clear button. Below the fields are links for 'Problème de connexion' and 'Mot de passe oublié?'. A checkbox option reads 'Modifier votre mot de passe après la connexion'. A green 'Connexion' button is positioned at the bottom right of this section. 2. 'VOUS ÊTES BAILLEUR': This section features a heading and a sub-heading 'Une page de connexion vous est dédiée', followed by a green 'Espace Bailleur' button with a right-pointing arrow. 3. 'SÉCURITÉ': This section lists two security points: 'Accès à Mon Compte Partenaire' and 'Ne partagez jamais votre identifiant et votre mot de passe'. At the bottom of the page, there are three columns of links: 'ESPACES' (Allocataires, Professionnels), 'INFORMATIONS' (Accessibilité, Mentions légales, Plan du site, Informatique et libertés), and 'AUTRES SITES' (data.caf.fr, monenfant.fr, pension-alimentaire.caf.fr, service-public.fr, vacaf.org).

Connexion à l'espace tuteur

Dès lors qu'il est connecté, l'utilisateur accède à une page de bienvenue sur laquelle il retrouve la date et l'heure de connexion, un accès au service pour lequel il est habilité et un accès direct à son profil.

Pour accéder à son tableau de bord, il clique sur « espace tuteur »



Bouton de déconnexion
Déconnexion automatique
au bout de 30 mn
d'inactivité sur l'appli

Accès au compte du protégé

L'écran d'accueil permet de rechercher ou d'ajouter un protégé

The screenshot shows the 'caf.fr' user interface for a partner landlord. The top navigation bar includes a menu icon, the 'caf.fr' logo, and the text 'MON COMPTE PARTENAIRE ESPACE BAILLEUR'. On the right, there are icons for 'MON PROFIL', 'DECONNEXION', and a logo. The main content area is titled 'Accueil / Espace tuteur' and features a 'BIENVENUE' message with a user icon. Below this is the 'VOTRE RECHERCHE' section, which contains a search form with the following fields: 'Département' (with '44' entered and a dropdown showing '441 - Caf de Loire-Atlantique'), 'NIR' (with 'NIR' entered), 'Nom' (with 'Nom de l'allocataire' entered), and 'Prénom (facultatif)' (with 'Prénom' entered). There are 'Rafraîchir' and 'Rechercher' buttons at the bottom of the search form. To the right of the search form is the 'MES INFORMATIONS' section, which displays 'UDAF de...' and 'Adresse mail : udaf.tutmoraux@yopmail.com'. An orange arrow points from the text on the right to the email address field. Below the search and information sections is a green box titled 'Un nouveau protégé ?' with a user icon and an 'Ajouter un protégé' button.

Cette adresse sera utilisée pour l'envoi des AR des démarches réalisées pour le compte du protégé

Accès au compte du protégé

Le résultat de la recherche :

VOTRE PROTEGE

DANIELLE CATHERINE 5

Le jugement de tutelle arrive à son terme. 8

Transmettre une décision ? 6

Informations bancaires

Intitulé du compte :
DAN

7 IBAN : XXXX XXXX XXXX XXXX XXXX XXXX 224
BIC : CCOFFRPP

Transmettre un nouveau RIB 4

Vous pouvez consulter le dossier de votre protégé

9 Accéder au dossier

Après avoir cliqué sur « Rechercher », le tuteur peut :

- Visualiser les nom et prénom du protégé
- Transmettre une nouvelle décision ou de nouvelles coordonnées bancaires
- Visualiser les coordonnées bancaires sur lesquelles sont versées les prestations du protégé
- Être alerté sur le terme de la mesure de protection dans les 3 mois à venir
- Accéder au dossier du protégé sur son compte

Accès au compte allocataire du protégé

Cliquer sur le bouton « Accéder au dossier », le dossier du protégé s'ouvre côté Mon Compte Allocataire.

Même offre que pour le tuteur physique.

La rubrique « votre protégé » permet d'accéder à son dossier et aux procédures de transmission de décision et/ou de RIB.

caf.fr Allocations Version contrôlée Ma Caf -45 Courriers Déconnexion

Accueil Actualités Aides et démarches Ma Caf Le magazine Vie de Famille

Mon compte

Vous êtes connecté en tant que tuteur de

BENOIT !

MES PAIEMENTS ET MES DROITS

Il n'y a pas de paiement effectué sur votre compte.

Mon quotient familial 1103€

Mes paiements et droits

Mes attestations

Mes ressources

Télécharger mon relevé de compte de septembre

MON PROFIL

Je suis divorcé depuis le 26 janvier 2005.

J'ai une activité salariée depuis le 2 janvier 1999.

Mon adresse: APPARTEMENT 201 BATIMENT 3 RESIDENCE LA MAHADE 29 RUE JULES GUESDE 34080 MONTPELLIER FRANCE

Consulter ou modifier

Besoin d'aide ou de conseils concernant vos allocations.

Contactez ma Caf

MES DÉMARCHES

Suivre mes démarches

Déclarer un changement

Simuler ou demander une prestation

LA CAF M'INFORME

Il n'y a pas d'actualité.

10 Mois par mois, les dates à retenir

Mon agenda

Revenir à l'espace tuteur

Possibilité de revenir au tableau de bord



ALLOCATIONS
FAMILIALES

Caf
de la Charente-
Maritime

Offre tuteurs moraux Tutelles Curatelles renforcées Jugement habilitation familiale



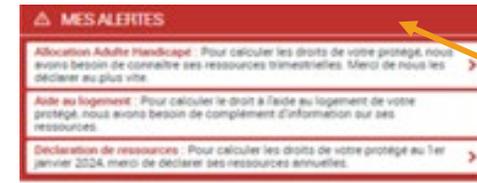
Les personnes protégées par ces mesures ne sont pas autorisées à agir sur leur propre dossier

Démarches accessibles aux tuteurs moraux

Le tuteur moral 4 accède à toutes les fonctionnalités depuis le tableau de bord du protégé, par exemple aux alertes qui sont contextualisées en mode tuteur

Il peut :

- Visualiser les informations concernant le protégé
- Effectuer des démarches en son nom et accéder à certaines téléprocédures :
 - Transmettre un jugement de tutelle
 - Mettre à jour les données bancaires
 - Ajouter un protégé dans son portefeuille et transmettre les justificatifs attendus par la Caf
 - Déclarer les ressources annuelles
 - Faire une déclaration trimestrielle pour l'allocation adulte handicapé
 - Procéder aux changements de situation (professionnelle, familiale, enfants) changement d'adresse, sauf changement de coordonnées de contact de l'allocataire



Au clic le tuteur est redirigé vers la téléprocédure

Démarches accessibles aux tuteurs moraux

Suite des démarches possibles :

- Demande d'AL location
- Demande de CMG emploi direct
- Demande de CMG structure
- Déclaration de ressources trimestrielles AL
- Demande d'AJPA

Le tuteur peut également suivre ses démarches.

L'accusé de réception des démarches est adressé au tuteur moral

Le nom de l'organisme de tutelle est mentionné sur le doc en PDF et sur la pièce à destination de la Caf

A COMPTER DE MARS 2025 / Déclaration de ressources trimestrielles RSA/PPA



Offre tuteur moral = des démarches limitées

Le protégé se connecte avec son NIR et son mot de passe et accède à des fonctionnalités retenues

Il n'a pas accès aux alertes et à « Suivre mes démarches »

Il ne peut que consulter ses ressources : annuelles, trimestrielles et ressources aide au logement.

Pas de modification possible

Allocataires - Version contrastée

Actualités Aides et démarches Ma Caf Le magazine Vie de Famille

Mon compte

BENJAMIN VERVAT

MES PAIEMENTS ET MES DROITS

Mon dernier paiement
le 26/10/2023
25,73 €
Voir le détail >
* Versé à un tiers

Mes paiements et droits >
Mes attestations >
Mes ressources >

Mon quotient familial ⓘ: 2864

Télécharger ma dernière attestation
Télécharger mon relevé de compte de novembre

MES DÉMARCHES

Déclarer un changement
Simuler ou demander une prestation

MON PROFIL

Je suis isolé depuis le 4 juillet 2010.
J'ai une activité salariée depuis le 5 septembre 2009.

Mon adresse:
4E ETAGE
BATIMENT C4 RESIDENCE SAINT GEORGES
59 ALLEE DU QUEYRAS
34070 MONTPELLIER
FRANCE

Mon adresse courriel : à renseigner
Mon téléphone : à renseigner

Consulter ou modifier

Besoin d'aide ou de conseils concernant vos allocations.
Contacter ma Caf

LA CAF MINFORME
Il n'y a pas d'actualité.

caf.fr Allocataires - Version contrastée

Accueil Actualités Aides et démarches Ma Caf Le magazine Vie de Famille

Accueil > Mon compte > Mes ressources

MES RESSOURCES

CONSULTER

Mes ressources annuelles [Consulter](#)

Mes ressources trimestrielles Rsa et Prime d'activité [Consulter](#)

Mes ressources trimestrielles Aah [Consulter](#)

Mes ressources Aide au logement [Consulter](#)

vous pouvez nous contacter

Nous sommes toujours joignables



ALLOCATIONS
FAMILIALES

Caf
de la Charente-
Maritime

Les autres mesures de protection

Mesure judiciaire d'aide à l'accompagnement du budget familial

Mesure d'accompagnement social personnalisé

Mesure d'accompagnement judiciaire



Les tuteurs moraux peuvent consulter le dossier des protégés mais ne peuvent pas réaliser de démarches en leurs noms

Accès au compte du protégé

Les alertes ne sont pas cliquables, le tuteur les voit mais ne peut y répondre



Accès à toutes les fonctionnalités, à toutes les rubriques en mode consultation depuis le tableau de bord du protégé

Exemple : « contacter ma Caf », le tuteur ne peut pas envoyer de mail

Le tuteur peut simplement visualiser les démarches

Le tuteur peut visualiser les événements

Accès au compte du protégé

Le tuteur ne peut pas déclarer les ressources de son protégé. Il peut simplement les consulter. Il ne peut pas non plus transmettre de document.

The screenshot shows the 'Mes ressources' page on the Caf website. At the top, there is a navigation bar with 'Allocataires', 'Version contrastée', 'Ma Caf - 45', 'Courriers', and 'Déconnexion'. Below this is a secondary navigation bar with 'Accueil', 'Actualités', 'Aides et démarches', 'Ma Caf', and 'Le magazine Vies de Famille'. The main content area is titled 'MES RESSOURCES' and features a message: 'Votre mesure de protection ne vous permet pas de déclarer les ressources de votre Protégé. Seul l'allocataire peut réaliser cette démarche.' Below the message is a 'CONSULTER' section with a list of resource categories and corresponding 'Consulter' buttons. The buttons are circled in brown. A green arrow points from an icon of a person with a magnifying glass to the message box. A 'Revenir à l'espace tuteur' button is visible in the top right corner.

Accueil > Mon compte > Mes ressources

MES RESSOURCES

Votre mesure de protection ne vous permet pas de déclarer les ressources de votre Protégé. Seul l'allocataire peut réaliser cette démarche.

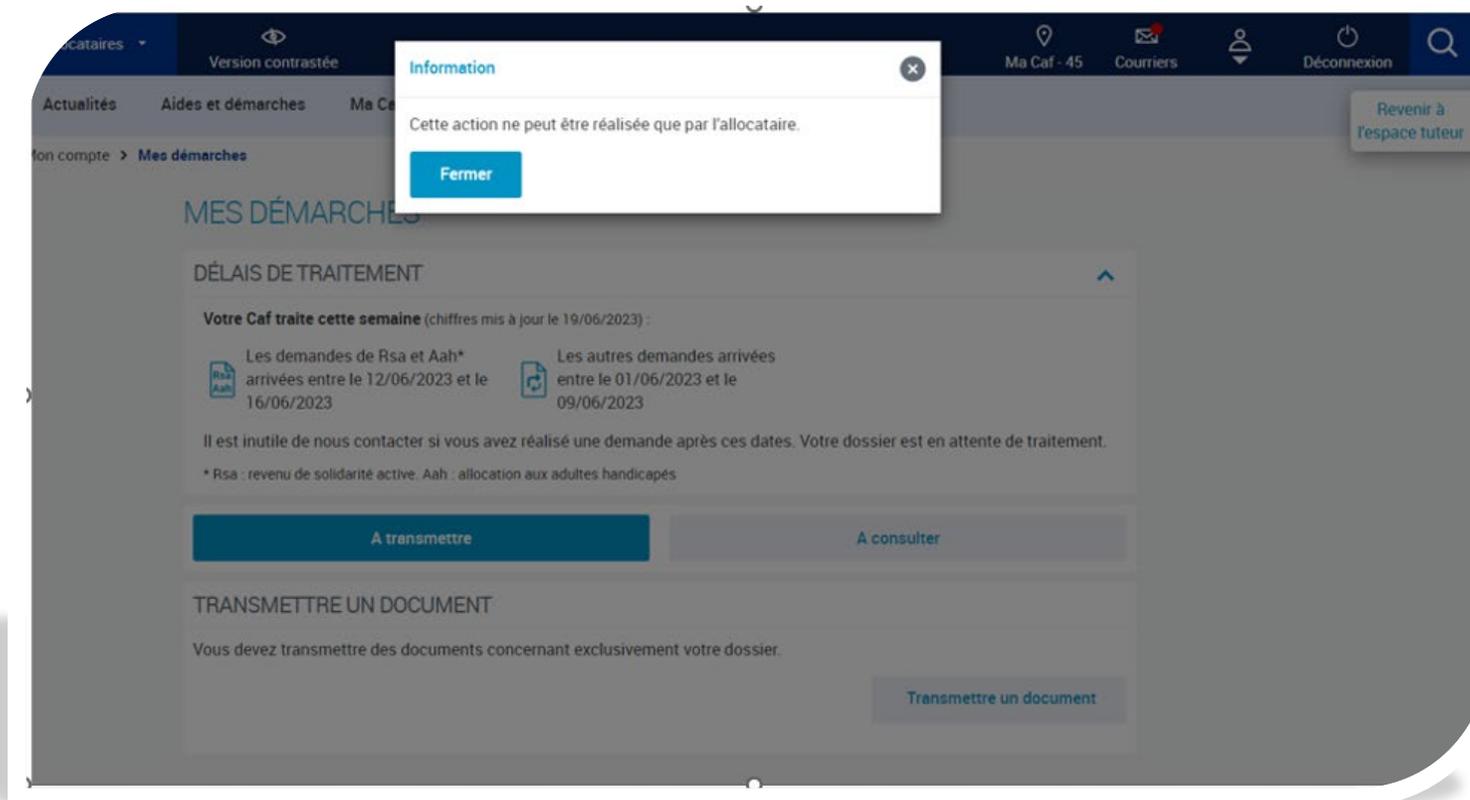
CONSULTER

- Mes ressources annuelles [Consulter](#)
- Mes ressources trimestrielles Rsa et Prime d'activité [Consulter](#)
- Mes ressources trimestrielles Aah [Consulter](#)
- Mes ressources Aide au logement [Consulter](#)

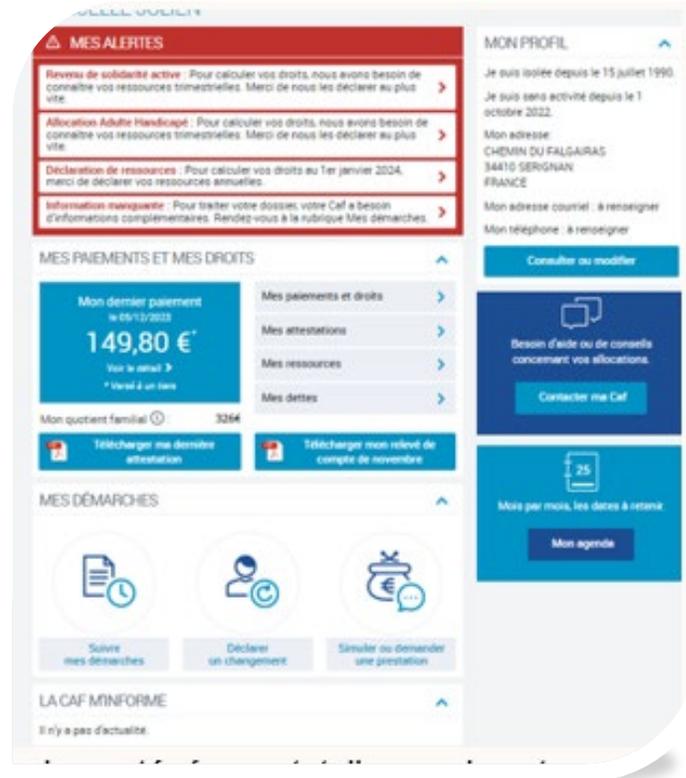
[Revenir à l'espace tuteur](#)

Accès au compte du protégé

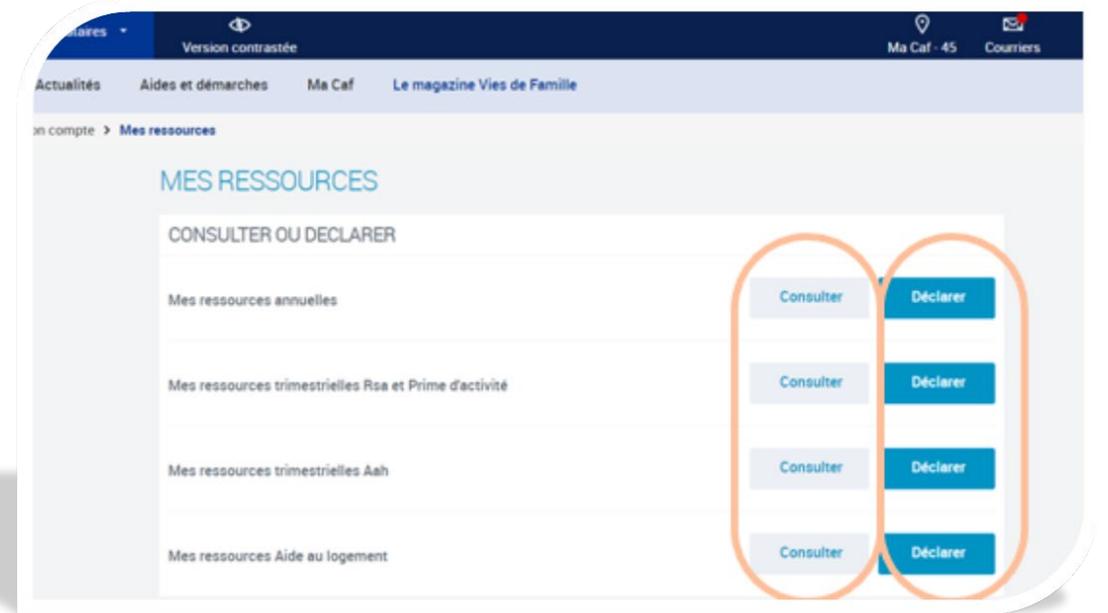
Si le tuteur moral souhaite transmettre un document, une fenêtre pop-up l'informe que cette démarche ne peut être réalisée que par l'allocataire.



Offre tuteur moral autres mesures



Le protégé accède à l'ensemble des fonctionnalités du caf.fr via son tableau de bord. Toutes les alertes sont cliquables, et il accède aux téléprocédures



Le protégé accède à la consultation et aux déclarations des ressources

Pour en savoir plus RDV sur le caf.fr

CAF - Du nouveau pour les tuteurs moraux

- 
- ❖ L'article de Vies de famille "Le tuteur, un rôle aux multiples responsabilités«
 - ❖ L'article du le caf.fr "Besoin d'aide pour nos services en ligne ?"
 - ❖ Mon Compte Partenaire - Portail Tuteur Moral le guide des utilisateurs